

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Keine Einschränkung</b>
Akteure	<b>Föhn, Peter (svp/udc, SZ) SR/CE, Leuthard, Doris (cvp/pdc) BR UVEK / CF DÉTEC, Polen</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Porcellana, Diane

## Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Polen, 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Infrastruktur und Lebensraum</b>	1
Umweltschutz	1
Klimapolitik	1

# Abkürzungsverzeichnis

**IPCC** Intergovernmental Panel on Climate Change

---

**GIEC** groupes d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

# Allgemeine Chronik

## Infrastruktur und Lebensraum

### Umweltschutz

#### Klimapolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 03.12.2018  
DIANE PORCELLANA

Lors de la **24e Conférence sur le climat de l'ONU (COP24)**, à Katowice, les règles de mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat ont été précisées. Une vingtaine de directives et de décisions ont été adoptées. Les informations nécessaires pour la description des objectifs de réduction nationaux, les règles pour le décompte des émissions et des réductions réalisées, le détail des annonces de financement des Etats donateurs, la livraison des données pour l'application de la directive pour le compte-rendu et l'examen des rapports ont été convenus. Pour les réductions d'émission à l'étranger, le Brésil n'a pas voulu exclure le double comptage. Aucun accord n'a pu être trouvé en la matière. La Suisse a rejeté une proposition qui aurait conduit à un affaiblissement des éléments définis dans l'accord. La mise en œuvre de l'accord sera évaluée régulièrement. Le premier examen est prévu pour 2023.

Dans le cadre du dialogue de Talanoa, partie ministérielle du sommet, le rapport sur le réchauffement mondial du GIEC était au centre des discussions. Les objectifs nationaux actuels ne permettront pas de contenir le réchauffement climatique en deçà de 2 degrés, voir 1.5 degré. Les représentants des Etats se sont donc entretenus sur les différentes solutions et moyens pour y parvenir. La conseillère fédérale Doris Leuthard a également milité pour une réglementation des flux financiers et pour davantage d'incitations à investir dans les énergies renouvelables. La loi sur le CO<sub>2</sub>, en cours de révision, permettra à la Suisse d'honorer son engagement.<sup>1</sup>

---

1) Communiqué de presse OFEV du 12.12.18; Communiqué de presse OFEV du 15.12.18; Communiqué de presse OFEV du 21.9.18; SGT, 28.11.18; LT, 1.12.18; NZZ, 4.12.18; BaZ, 11.12.18; SoZ, 16.12.18; NZZ, 17.12.18; AZ, 19.12.18